

Délibération n°10

Effectif légal du conseil
communautaire :
61

Nombre de conseillers
en exercice :
61

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
60

Nombre de votants :
58
(M François CHEVILLE et Mme Annick
DAVAYAT ne prennent pas part au
vote)

Date de convocation :
20 mars 2019

Date d'affichage du
compte-rendu :
2 avril 2019

Objet :
**Attribution de subventions pour
des manifestations organisées
sur le territoire de Riom Limagne
et Volcans**

L'AN deux mille dix-neuf le mardi 26 mars, le conseil
communautaire, convoqué le 20 mars 2019 s'est réuni à
l'espace culturel à Ennezat, à 18 heures 30 minutes, sous
la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M
José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M
Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine
BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M
Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène
CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme
Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José
DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD,
M Jean-Christophe GIGALT, M Daniel GRENET, M Roland GRENET,
M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice
HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, M
Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-
Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert
MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain
PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine
PERRETON, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M
Vincent RAYMOND, M Jacques VIGNERON, M Nicolas
WEINMEISTER, **titulaires.**
Mme Marie-Christine VALLENET, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Représentés ou suppléés :

- M Christian ARVEUF, *a donné pouvoir* à M Fabrice MAGNET
 - M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES,
remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller
communautaire suppléant
 - M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir* à Mme Marie CACERES
 - Mme Danielle FAURE-IMBERT, *a donné pouvoir* à M Frédéric
BONNICHON
 - Mme Michèle GRENET, *a donné pouvoir* à M Daniel GRENET
 - M Didier IMBERT, *a donné pouvoir* à Mme Anne-Karine QUEMENER
 - Mme Emilie LARRIEU, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre BOISSET
 - Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir* à Mme Stéphanie FLORI-
DUTOUR
 - M Thierry ROUX, *a donné pouvoir* à M Jacquie DIOGON
 - Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre
HEBRARD
 - Mme Catherine VILLER-MICHON, *a donné pouvoir* à M Pierre
PECOUL
- Absente :*
- Mme Elizabeth MONTFORT

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M Gabriel BANSON

Rapport n°10 – Attribution de subventions pour des manifestations organisées sur le territoire de Riom Limagne et Volcans

- Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération,
Vu la délibération n°20171024 01 du 24 octobre 2017 approuvant le règlement d'attributions des subventions aux associations dont les objectifs sont de soutenir financièrement les associations locales dans l'organisation de manifestations culturelles et/ou sportives ciblées dans les communes du territoire, mais aussi d'associer la communauté d'agglomération à des événements majeurs,
Vu la délibération n°20181023.37 du conseil communautaire du 23 octobre 2018 approuvant les modifications au règlement d'attribution des subventions,

Considérant l'appel à projets réalisé du 1^{er} novembre au 17 décembre 2018 sur le site Internet de Riom Limagne et Volcans et transmis aux 31 communes membres de la communauté d'agglomération,

Considérant les propositions de la commission ad hoc composée d'élus et de responsables de services -en support- de répartition des subventions ainsi qu'il suit : 53 bénéficiaires (10 en envergure et 43 en animation de territoire) sur 67 dossiers reçus,

Considérant la proposition de la commission ad hoc d'attribuer le bonus éco responsable aux 6 manifestations suivantes comme suit :

Dans la catégorie «Débutant» : 2 événements retenus avec respectivement 250 € chacun.

Dans la catégorie «Confirmé» : 2 événements retenus avec respectivement 300 € chacun

Dans la catégorie «Engagé» : 2 événements retenus avec respectivement 350 € chacun

Dans la catégorie «Exemplaire» : aucun événement retenu dans cette catégorie.

Considérant que la qualité des dossiers déposés et la volonté d'une répartition plus juste et incitative des subventions, ont conduit la commission ad hoc à proposer une modification de l'application du bonus éco responsabilité telle que prévu par le règlement voté le 23 octobre 2018 : l'enveloppe initiale de 1 000 € a été réévaluée à 1 800 € pour atteindre le montant de l'enveloppe globale et les sommes attribuées au titre du bonus éco responsabilité concernent 6 dossiers dans 3 catégories, au lieu de 4 dans 4 catégories.

Le conseil communautaire, sur proposition du Président et à l'unanimité (M François CHEVILLE et Mme Annick DAVAYAT ne prennent pas part au vote) :

- **approuve les dérogations au règlement d'attribution des subventions aux manifestations sur le territoire de Riom Limagne et Volcans, relatives à l'enveloppe et au nombre de manifestations pouvant bénéficier du bonus éco responsabilité,**
- **approuve l'attribution des subventions ci-dessous, pour l'année civile 2019, pour un montant total de 52 000 € (22 000 € pour le volet 1 et 30 000 € pour le volet 2),**
- **autorise le Président ou son représentant légal à signer l'ensemble des documents permettant le versement de ces subventions.**

Animation de territoire (volet 1) :

Association demandant la subvention	Nom de la manifestation	Lieu de la manifestation	Enveloppe totale 2019
Mairie de Sayat	Fête de la Pomme	Sayat	1 250 € dont bonus éco 250 €
Collectif d'Astronomie Auvergne	Nuits Etoilées	Châtel-Guyon	1 000 €
Atelier M Danse	Spectacle Danse pour Tous	Mozac	980 € dont bonus éco 350 €
Tennis Club de Riom	Open de tennis – trophée Henri Cochet	Riom, Mozac	910 €
ARJ	ARJ Games	Riom	800 € dont bonus éco 300 €
Marsat Nature	Fête de la Pomme bio	Marsat	800 €
US Mozac	Tournoi national de football jeunes	Mozac	750 €
Limagne Athlète Endurance	Foulées des Grenouilles	Surat	750 € dont bonus éco 300 €
BD en Limagne	Festival Tous en BD	Saint-Beauzire	680 €
Comice Agricole de Limagne	Foire de printemps et concours d'animaux gras	Ennezat et autres communes de Limagne	650 €
La Gauloise de Mozac Gym	Compétition de gymnastique artistique	Mozac	640 €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20190326-
DELIB2019032610-DE
Date de télétransmission : 09/04/2019
Date de réception préfecture : 09/04/2019

Volvic Natura Trail	Volvic Halloween Trail	Volvic	630 € dont bonus éco 250 €
Groupement Formateur Limagne	RLV Challenge Football	Ennezat et autres communes de Limagne	630 €
ADAME	JPO Moulin d'Edmond	Charbonnières-les-Varennes	620 € dont bonus éco 350 €
Arverne Outdoor	Roc du Diable	Châtel-Guyon, Enval, Charbonnières-les-Varennes	610 €
Foyer Rural Sayat Argnat	Battle Fusion	Sayat	600 €
Les Brayauds	Festival Les Volcaniques	Saint-Bonnet-près-Riom	600 €
Club Athlétisme Loisir Riom	Course à pied « Le Mirabel de Riom »	Riom, Marsat, Ménérol	580 €
Eaux Vives	Fête de la Châtaigne	Volvic	570 €
Altérité Culturelle en Combrailles	Festival Ernest Monpied	Charbonnières-les-Varennes, Châtel-Guyon	480 €
Rugby Club Rimois	Challenge national moins de 12 ans	Riom	460 €
Yoga Club Mozac	30 ^{ème} anniversaire	Mozac	450 €
Culture et Loisirs	Découverte de la photographie	Chanat-la-Mouteyre	450 €
Volvic Vélo Nature	La Tatave	Volvic	410 €
Tennis Club Enval	Tournoi des Georges	Enval	400 €
Les Abattoirs	Festival Les Irrépressibles	Riom, Ménérol	390 €
Club Historique Mozacois	Rencontres historiques de Mozac	Mozac	390 €
Les Aventuriales	Les Aventuriales	Ménérol	380 €
Cinéma, etc.	Cinéma, etc. festival 2019	Riom	370 €
Vélo Club Rimois	Cyclo-cross national	Riom	350 €
FTRC	Tournoi de tennis open	Riom	330 €
Comité de jumelage de Chambaron-sur-Morge	Foire à l'échalote à La Moutade	Chambaron-sur-Morge	330 €
Energy Cycles Mozac	Trail A l'assaut de Tournoël	Mozac, Enval, Volvic, Charbonnières-les-Varennes	320 €
APAGE	« Envalambic »	Enval	300 €
Olympique de Saint-Bonnet	Fête « 50 ans du club »	Saint-Bonnet-près-Riom	300 €
Comité des fêtes de Pulvérières	Fête patronale	Pulvérières	280 €
Comité des fêtes de Saint-Bonnet	Fête patronale	Saint-Bonnet-près-Riom	270 €
Atelier Théâtral Rimois	Représentation théâtrale « La vie ... »	Riom	250 €
Comité des fêtes de Marsat	Fête patronale	Marsat	250 €
Comité des fêtes d'Ennezat	Céréales en Fête	Ennezat	240 €
Limagne Aviculture	Exposition nationale d'aviculture	Clerlande	200 €
Comité de jumelage de Saint-Bonnet-près-Riom	Réception des habitants de Port de Barques	Saint-Bonnet-près-Riom	200 €
Riom Pétanque	Tournée des Vétérans	Riom	150 €
Sous-total manifestations de territoire			22 000 €

Animation d'envergure (volet 2) :

Association demandant la subvention	Nom de la manifestation	Lieu de la manifestation	Enveloppe totale 2019
Jazz aux Sources	Jazz aux Sources	Châtel-Guyon, Riom, Mozac	7 500 €
Stade Clermontois Athlétisme	Cross de Volvic	Volvic	5 000 €
Amicale des Coureurs de Fonds d'Auvergne	Trail de Vulcain	Volvic	3 000 €
3 Soleils	Trail des Volcans	Saint-Ours, Pulvérières	3 000 €
On connaît la chanson	Rencontres Marc Robine	Riom, Châtel-Guyon, Mozac, Volvic, Saint-Bonnet, Ennezat, Saint-Ours-les-Roches	2 700 €
Archers rimois	Championnat de France tir olympique	Riom	2 500 €
Piano à Riom	Festival Piano à Riom	Riom, Châtel-Guyon, Mozac	1 600 €
Association hippique la Vendée	Concours de sauts d'obstacles – épreuves qualificatives Championnat de France	Riom	1 600 €
Mozac BMX	2 ^{ème} manche Challenge France Sud-Est	Mozac	1 600 €
Le Champ des Notes	Saison 2018-2019 de la Puce à l'Oreille	Riom	1 500 €
Sous-total manifestations d'envergure			30 000 €

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 27 mars 2019***

***Le Président
Frédéric BONNICHON***

